



TL/VRG

DECISION N° 2019-02

Annule et remplace la décision N° 2019-01

DELEGATION DE SIGNATURE

LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER

- . Vu les articles L6143.7 et D6143.33 à D6143.35 du Code de la Santé Publique;
- . Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- . Vu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;
- . Vu la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;
- . Vu le Décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;
- . Vu le Décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- . Vu la convention de direction commune du 2 novembre 2015 entre le Centre Hospitalier de PERIGUEUX, le Centre Hospitalier de LANMARY, le Centre Hospitalier de SARLAT et le Centre Hospitalier de DOMME ;
- . Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 27 janvier 2016 nommant Monsieur Thierry LEFEBVRE, à compter du 1^{er} janvier 2016, Directeur des Centres Hospitaliers de PERIGUEUX, de LANMARY, de SARLAT et de DOMME ;

. Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 27 janvier 2016 nommant Madame Anne ROUSSELOT-SOULIERE, à compter du 1^{er} janvier 2016, Directeur-adjoint aux centres hospitaliers de Périgueux, Lanmary, Sarlat et Domme ;

. Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 28 mars 2018 nommant Madame Evelyne JEANDEL, à compter du 1^{er} avril 2018, Directeur délégué du Centre Hospitalier de DOMME et chargée de la filière gériatrique des Centres Hospitaliers de SARLAT et DOMME ;

. Vu l'organigramme de direction en vigueur le 8 octobre 2019 ;

DECIDE

Article 1 : en cas d'absence de Monsieur **Thierry LEFEBVRE**, Directeur des Centres Hospitaliers de PERIGUEUX, LANMARY, SARLAT et DOMME, délégation de signature est donnée pour le Centre Hospitalier de SARLAT à :

- Madame Anne ROUSSELOT-SOULIERE, Directeur Délégué au Centre Hospitalier de SARLAT ;
- Monsieur Hervé JOLY, Attaché d'Administration Hospitalière ;
- Monsieur Bernard BACHELARD, Attachée d'Administration Hospitalière ;
- Madame Martine TROUBADY, Attachée d'Administration Hospitalière ;
- Madame Isabelle ROSSIGNOL-BAROZ Attachée d'Administration Hospitalière ;
- Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Cadre supérieur de santé ;
- Madame Marie-Christine ROCHER, Cadre supérieur de santé ;
- Madame Christine ETIEVE, Coordinatrice des IFAS CH Périgueux/CH Sarlat ;
- Madame Catherine TURENNE, Cadre de santé ;
- Madame Catherine CHAVANNE, Ingénieur Hospitalier.

Article 2 : Madame Anne ROUSSELOT-SOULIERE reçoit délégation permanente de signature de tout document, engagement et correspondance se rapportant à la gestion, le fonctionnement et l'organisation du Centre Hospitalier de SARLAT.

En cas d'absence de Madame Anne ROUSSELOT-SOULIERE, délégation de signature est donnée pour le Centre Hospitalier de SARLAT à :

- Madame Evelyne JEANDEL, Directeur Délégué au Centre Hospitalier de DOMME

Article 3 : Dispositions relatives aux domaines délégués pour chaque délégataire :

- Monsieur Hervé JOLY, en charge des finances et de l'analyse de gestion :
 - Gestion courante des actes relatifs aux Affaires Financières et analyse de gestion
 - Ordonnancement des dépenses et des recettes de l'ensemble des budgets de l'établissement,
 - Affaires budgétaires et financières,

- Contentieux relevant de ce domaine,
- **Monsieur Bernard BACHELARD, en charge de la clientèle :**
 - Gestion et suivi administratif des séjours et de la Facturation
 - Décisions en Soins Psychiatriques et actes afférents
 - Gestion des malades et des personnes hébergées
- **Madame Martine TROUBADY, en charge des ressources humaines médicales et non médicales :**
 - Recrutements et formation
 - Gestion des affaires courantes et Paye
 - Suivi budgétaire du T.1
 - Dialogue social et vie des instances
 - Gestion de la carrière et protection sociale
- **Madame Marie-Pierre DELATTAINANT, cadre supérieur de santé :**
 - Document, acte, pièce, certificat, attestation et tout acte correspondant à la gestion quotidienne des personnels affectés à sa direction à l'exception des documents relatifs à toute procédure de recrutement, même temporaire
- **Madame Marie-Christine ROCHER, Cadre supérieur de santé :**
 - Document, acte, pièce, certificat, attestation et tout acte correspondant à la gestion quotidienne des personnels affectés à sa direction à l'exception des documents relatifs à toute procédure de recrutement, même temporaire
- **Madame Catherine CHAVANNE, en charge des travaux et du patrimoine :**
 - Tout document relatif à la préparation, à la passation, à l'exécution et au suivi des travaux,
 - Contentieux relevant de ce domaine,
 - Courriers à caractère technique Bons de commandes et ordres de service imputables à la section d'investissement concernant les programmes de travaux neufs et de constructions,
 - Marchés de fournitures et de services ainsi que les marchés de travaux dont la signature peut être déléguée par la personne responsable des marchés,
 - Préparation des mémoires déposés devant les différentes juridictions,
 - Courriers techniques adressés aux autorités administratives,
- **Madame Isabelle ROSSIGNOL-BAROZ, en charge des achats :**
 - Tout document relatif à la préparation, à la passation, à l'exécution et au suivi des achats.
 - Contentieux relevant de ce domaine,
 - Bons de commandes et ordres de service imputables à la section d'investissement concernant le plan d'achat et d'investissement,
 - Marchés de fournitures et de services dont la signature peut être déléguée par le Directeur,
 - Préparation des mémoires déposés devant les différentes juridictions,

En cas d'absence de Madame **Isabelle ROSSIGNOL-BAROZ**, délégation de signature est donnée pour les bons de commandes exploitation et la validation des factures courantes à **Monsieur Hervé JOLY**.

- **Madame Christine ETIEVE,**
 - **pour l'institut de formation des aides-soignants :**
 - Courriers relatifs à la gestion administrative :

- Des conventions émanant du Conseil Régional, des différentes OPCA (FONGECIF, UNIFAF, VIVEA, PROMOFAF...)
- Des conventions de stages des élèves et stagiaires,
- Des conventions de prestations pédagogiques,
- Des conventions de formation permanente,
- Des dossiers des étudiants ou des élèves,
- Des concours et épreuves de sélection,
- Décisions relatives aux jurys de concours et commissions d'attribution des crédits européens,
- Décisions relatives aux avis des instances,
- Courriers des mises en œuvre de l'organisation de l'enseignement,
- Déclarations des indemnités de déplacement des personnels, des vacances des intervenants externes.

- **Madame Catherine TURENNE,**

○ **pour le Centre de Formation :**

- Tous les courriers relatifs au centre de formation,
- Les conventions de formation permanente,
- Les factures inhérentes aux formations,
- Les frais de déplacements,
- Les frais de traitement,
- Les ordres de mission.

Article 4 : Les documents devront être présentés à la signature avec la mention suivante :

Pour le Directeur et par délégation,

Fonction du délégataire

Nom et prénom du délégataire

Article 5 : La présente décision prend effet à compter du 18 novembre 2019.

Elle sera communiquée au Président du Conseil de Surveillance et consultable sur le site internet des Centres Hospitaliers de Périgueux et de Sarlat.

Périgueux, le 18 novembre 2019



Thierry LEFEBVRE

SPECIMEN DES SIGNATURES

Le Directeur



Thierry LEFEBVRE

Le Directeur Délégué



Anne ROUSSELOT-SOULIERE

**Directeur de la Filière Gériatrique et
Directeur Délégué du CH de Domme**



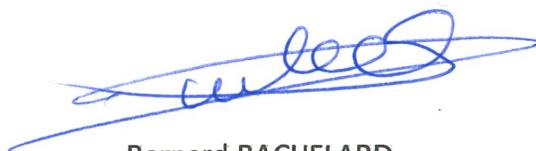
Evelyne JEANDEL

L'Attaché d'Administration Finances,



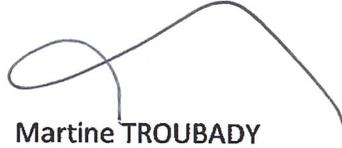
Hervé JOLY

**L'Attaché d'Administration
Admissions/Chaine Facturation,**



Bernard BACHELARD

**L'Attachée d'Administration Hospitalière,
Ressources Humaines**



Martine TROUBADY

Le Cadre Supérieur de Santé,



Marie Pierre DELATTIGNANT

Le Cadre Supérieur de Santé,



Marie Christine ROCHER

L'ingénieur Hospitalier



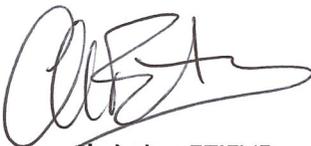
Catherine CHAVANNE

**L'Attachée d'Administration Hospitalière,
Achats Ressources Matérielles et Logistiques**



Isabelle ROSSIGNOL-BAROZ

**Coordinatrice des IFAS
des CH Périgueux et Sarlat,**



Christine ETIEVE

Le Cadre de Santé,



Catherine TURENNE